

Informations et consignes pour l'année scolaire 2023– 2024

Classe de seconde CAP EPC

Organisation de la rentrée :

Le **lundi 04 septembre** 8h30 - 12h00 : accueil administratif ;
Après-midi : entretien individuel avec des enseignants de la classe.
Début des cours **Mardi 05 septembre** à 14 h selon l'emploi du temps.

Accueil des internes : L'accueil des internes de seconde se fera le mardi 5 septembre à 10h30 en salle A2.
Une réunion de l'ensemble des internes aura lieu en salle d'étude A4 le mardi 5 septembre à 18h00.

Dates de Périodes de Formations en Milieu Professionnel :

1^{ère} période : du 04 au 23 décembre 2023
2^{ème} période : du 10 au 05 juillet 2024

Tenue professionnelle :

Pour l'année scolaire 2023-2024 et les suivantes est inscrit au règlement intérieur : « **Les élèves inscrits dans les filières professionnelles [...] seront amenés à se présenter une fois par semaine, en fonction de leur emploi du temps, en « tenue professionnelle** ».

Le pass'réunion contient une aide en partenariat avec l'entreprise Gemo de Voiron. Nous nous occuperons des commandes à la rentrée. La journée professionnelle sera fixée par les enseignants à la rentrée.

Nous comptons sur votre engagement pour atteindre cet objectif pédagogique.

Demi-pension :

Le restaurant scolaire accueille les élèves du lundi au vendredi de 11h45 à 13h30 (12h30 le mercredi).

La restauration fonctionne sur le principe de la prestation (paiement au repas).

Le prix du repas est de 4.60 €. Ce tarif est voté au conseil d'administration par année civile.

Pour accéder au restaurant, l'élève doit :

- Posséder son Pass Région,
- Alimenter son compte restauration par internet sur le site du lycée, ou par virement, chèque ou espèces.
- Réserver son repas avant 9h15 soit par internet soit aux bornes situées au service intendance ou à la vie scolaire du haut (internat).

En cas de non approvisionnement du compte, l'accès au restaurant scolaire est refusé.

Tout repas commandé et non annulé quel que soit le motif, sera facturé.

Demande ou transfert de bourse : Les élèves arrivant en seconde doivent avoir fait leur demande de bourse par le biais de leur collège.

Les associations du lycée :

- ✓ **La Maison des Lycéens (MDL) :** La Maison des Lycéens est une association type loi de 1901. Ses objectifs sont de promouvoir des actions et des activités propres à l'épanouissement personnel et culturel des élèves. En 2022/2023 l'adhésion, libre et volontaire, était de 5€ (chèque à l'ordre de "Maison des lycéens du lycée Edouard Herriot"). Une assemblée générale des adhérents fixe en début d'année les activités mises en place.
- ✓ **L'association sportive :** Tous les ans, ce sont **260 à 300 élèves**, licenciés à l'UNSS, qui participent à une ou plusieurs des 12 activités proposées dans le cadre de l'A.S. Vous pouvez consulter le palmarès du lycée sur le site du lycée. L'adhésion à l'AS est de 30 € avec T-shirt ou gourde de l'AS offert. Les inscriptions se font en début d'année auprès d'un professeur d'EPS.
- ✓ **Les fédérations de parents d'élèves :** Deux fédérations de parents d'élèves sont représentées au lycée, FCPE et PEEP.

Transports scolaires :

Cette année, la Région prend en charge les transports du département (ex Transisère) : les demandes sont à faire sur le site [www.laregionvoustransporte.fr rubrique transport scolaire / isère](http://www.laregionvoustransporte.fr/rubrique_transport_scolaire/isere) à compter du 30 mai et **au plus tard le 19 juillet**, afin de bénéficier des aides et des services dès la rentrée. *Une majoration de 30 € sera appliquée pour toute inscription postérieure à cette date.* En cas de besoin, vous pouvez les joindre par téléphone au 04.26.73.38.38 ou par courriel : transportscolaire38@auvergnerhonealpes.fr

Pour les élèves utilisant le réseau du pays Voironnais : Tous les renseignements (horaires, tarification, plan réseau, infos transport scolaire...) concernant les modes de transport sur le territoire du Pays Voironnais, sont à consulter sur le site internet www.paysvoironnais.com rubrique " MOBILITES". L'Agence Mobilité située au 4 Avenue Léon et Joanny Tardy à Voiron est ouverte du lundi au vendredi de 08h à 12h et de 14h à 18h. Ouverte le samedi de 09h à 12h. Le numéro de standard de l'Agence Mobilité est le 04.76.05.03.47. Pour toutes demandes d'informations vous pouvez adresser vos messages par mail à l'adresse transport@paysvoironnais.com Le renouvellement des abonnements/titres de transports est désormais à effectuer sur le site www.oura.com (suite aux nouvelles normes de RGPD, le site de vente en ligne du Pays Voironnais n'est plus actif).

Le pass'région :

Le Pass' Région délivré par la Région Auvergne Rhône-Alpes, est nominatif, gratuit, pluriannuel et comprend de nombreux avantages.

Pour l'obtenir, il conviendra de procéder ainsi :

- ✓ Les nouveaux élèves devront demander leur carte sur le site <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/106-pass-region.htm> et ce **AVANT l'inscription** au lycée en choisissant l'option : expédition à domicile. Le lycée se chargera de confirmer l'inscription au conseil régional, qui expédiera la carte. Cette opération pourra également se faire au lycée le jour de l'inscription avec l'aide d'un surveillant.
- ✓ Pour les anciens élèves le pass' sera rechargé automatiquement par la vie scolaire.

Le courrier électronique et l'ENT du lycée :

Afin de faciliter la communication, vous veillerez à porter la plus grande attention au remplissage de la rubrique «mail» de la fiche d'inscription.

L'ENT est le site internet du lycée <https://edouard-herriot-voiron.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

Un code de connexion vous sera remis dans le courant du mois de septembre. Vous y trouverez de nombreuses informations diffusées par l'administration du lycée.

Les notes et les bulletins des élèves seront consultables sur Pronote accessible par l'ENT.

Liste des fournitures : elle est également sur le **site du lycée** dans la rubrique **SEP**

Seront utiles à l'ensemble des matières:

- ✓ Une trousse garnie : stylos, gomme, colle, correcteur, ciseaux, crayon à papier, règle, 4 à 5 surligneurs de couleurs différentes
- ✓ Des crayons de couleurs
- ✓ Feuilles simples grand format à grands carreaux
- ✓ Feuilles doubles grand format à grands carreaux (pour les évaluations notamment)
- ✓ Une clé USB (commune à toutes les matières)
- ✓ Des écouteurs **filaire**s (pas Apple qui ne fonctionnent pas sur les ordinateurs du lycée)

Attention, ceci est la liste des fournitures communes à toutes les matières, n'hésitez pas à profiter des quantitatifs importants disponibles en ce moment dans les points de vente. **Votre enfant aura en effet besoin de ces fournitures de manière permanente tout au long de l'année.**

Anglais	1 porte-vues
Art	Un stylo feutre noir à pointe moyenne 0,5mm (type paper mate, stabilo, pilot, uni-ball, V Sign pen...) Un crayon à papier, une gomme, un taille crayon Un porte vues : 40-60 pages
EPS	Une paire de basket spécifique à l'EPS Une tenue de sport : short, survêtement ou leggings, t-shirt, prévoir des affaires de pluie pour les activités d'extérieur Une bouteille d'eau nominative
Français / Histoire Géo	Attendre la rentrée
Maths / sciences	2 Porte-vues (80 vues) Une calculatrice type collège
Matières professionnelles	1 petit classeur 1 grand classeur 5 Intercalaires Des pochettes plastiques
PSE	Porte-vues 40 vues minimum

Cette liste pourra être complétée à la rentrée.

Liste des manuels :

Votre **carte Pass'Régi**on va ou a été validée par l'établissement. Sans autre précision vous n'avez rien à faire.

Elle contient un **avantage manuel scolaire de 50€** à utiliser en librairie. Pensez à **anticiper vos achats** en commandant vos livres dès à présent, certains manuels étant parfois en rupture !

Par ailleurs certains manuels (non présents dans cette liste) vous seront prêtés à la rentrée.

DISCIPLINES	TITRE	ÉDITEUR	ISBN
Enseignement professionnel	Equipier polyvalent du commerce - CAP	Nathan (technique)	9782091671628
Français	Prévoir l'achat d'un roman de poche dans le courant de l'année		

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter la coordinatrice tertiaire à l'adresse suivante :

Michele.Asensio@ac-grenoble.fr

En attendant de vous retrouver à la rentrée nous vous souhaitons de



Bonnes vacances !